

DOCUMENT D'ENTRÉE EN RELATION

INTRODUCTION

Vous avez choisi ou êtes sur le point de confier la mission de vous assister, à un professionnel réglementé et contrôlé, vous devez donc garder en mémoire l'ensemble des éléments présents dans ce document.

VOTRE CONTACT

CHERRIERE Pierre Jérôme
13300 Salon de Provence

Téléphone : **06 35 40 68 51**
Email : **pierre.cherriere@lafiops.fr**

INFORMATIONS

Dénomination sociale : PC Invest 360
748 chemin du Quintin 13300 Salon de Provence
SIREN: 980 133 490
NAF/APE : 6619B

CONSEILS FINANCIERS

Conseiller en investissements financiers

Votre conseiller est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n° d'immatriculation 23007720.

Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet www.orias.fr au titre de l'activité réglementée suivante:

CIF (Conseiller en Investissements Financiers) susceptible de fournir des conseils de manière non indépendante au sens de l'article 325-5 du RGAMF enregistré auprès de La Chambre Nationale des Conseils Experts Financiers (CNCEF), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), 17 Place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 / www.amf-france.org;

Cette activité est contrôlable par l'AMF.

N° ORIAS : N°23007720

Responsabilité civile professionnelle

Votre conseiller dispose, conformément à la loi et aux codes de bonne conduite de la CNCEF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle couvrant ses diverses activités. Cette couverture est notamment conforme aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances.

Souscrite auprès de : Liberty Mutual insurance Europe SE, numéro de police : MRCPAT2202410FR00000000061371A00

Garanties

Activités assurées	Montants garantis par sinistre	Montants garantis par année d'assurance
CIF	600 000€	600 000€

Partenaires

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
3 Colonnes	Société coopérative	Convention de distribution	Commission
Aerkea Reim	Société de gestion	Convention de distribution	Commission
Alderan	Société de gestion	Convention de distribution	Commission
Altaroc	Société de gestion	Convention de distribution	Commission et rétrocession sur encours
Corum	Société de gestion	Convention de distribution	Commission
Eiffel	Société de gestion	Convention de distribution	Commission et rétrocession sur encours
Financ'ile	Société de gestion	Convention de distribution	Commission
Godot et fils	Achat-vente d'or	Apporteur d'affaire	Commission
Inter Gestion	Société de gestion	Convention de distribution	Commission

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
Inter Invest	Assureur - Société de gestion	Convention de distribution	Commission et rétrocession sur encours
Kyaneos	Société de gestion	Convention de distribution	Commission
Norma Capital	Société de gestion	Convention de distribution	Commission
Perial	Société de gestion	Convention de distribution	Commission
Shares	Société d'investissement	Convention de distribution	Commission et rétrocession sur encours
Sofidy	Société de gestion	Convention de distribution	Commission
Stelaris	Services d'actifs numériques	Contrat de partenariat	Commission et rétrocession sur encours
Tudigo	Société de gestion	Contrat d'intermédiation	Commission
WEMO Reim	Société de gestion	Convention de distribution	Commission
Wenimmo	Plateforme	Convention de distribution	Commission

ASSURANCE

Courtier

Votre intermédiaire d'assurance est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n° d'immatriculation 23007720.

Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet www.orias.fr au titre de l'activité réglementée suivante:

IAS (Intermédiaire en Assurance) : catégorie courtier de type B Conseil partiellement indépendant, conseil intermédiaire de niveau 2.

L'activité d'IAS est contrôlable par l'Autorité Prudentielle de Contrôle et de Résolution (ACPR), 4 place de Budapest, 75436 PARIS cedex 09, www.acpr.banque-france.fr

N° ORIAS : N°23007720

Responsabilité civile professionnelle

Votre conseiller dispose, conformément à la loi et aux codes de bonne conduite de la CNCEF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle couvrant ses diverses activités. Cette couverture est notamment conforme aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances.

Souscrite auprès de : Liberty Mutual insurance Europe SE, numéro de police : MRCPAT2202410FR00000000061371A00

Garanties

Activités assurées	Montants garantis par sinistre	Montants garantis par année d'assurance
Courtier en assurance	2 000 000€	2 500 000€

Partenaires

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
Abeille	Assureur	Convention de courtage	Commission et rétrocession sur encours
Corum Life	Assureur	Convention de courtage	Commission et rétrocession sur encours
Digital Insure	Assureur	Convention de courtage	Commission et rétrocession sur encours
ERES	Assureur	Convention de courtage	Commission et rétrocession sur encours
Générali	Assureur	Convention de courtage	Commission et rétrocession sur encours
Inter Invest	Assureur	Convention de courtage	Commission et rétrocession sur encours
Nortia	Courtier	Convention de distribution	Commission et rétrocession sur encours

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
Swisslife	Assureur	Convention de courtage	Commission et rétrocession sur encours
UAF Life Patrimoine	Assureur	Convention de courtage	Commission et rétrocession sur encours
Vie +	Assureur	Convention de courtage	Commission et rétrocession sur encours

FINANCEMENT

Mandataire d'intermédiaire en opération de banque et en service de paiements (MIOBSP)

Votre conseiller est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n° d'immatriculation 23007720.

Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS : www.orias.fr au titre de l'activité réglementée suivante:

IOBSP (Intermédiaire en Opérations de Banque et en Services de Paiements) : catégorie d'intermédiaire mandataire d'IOBSP

- FBS CONSULTING, 7 rue Pierre Salmon 51430 Bezannes, Orias 19003084

Service de conseil sur des contrats de crédits immobiliers réalisé de manière indépendante. La recommandation faite dans le cadre de ce service porte sur une large gamme de contrats de crédit disponibles sur le marché. Le client pourra acquitter de frais pour la rémunération de ce service indépendant

N° ORIAS : N°23007720

Responsabilité civile professionnelle

Votre conseiller dispose, conformément à la loi et aux codes de bonne conduite de la CNCEF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle couvrant ses diverses activités. Cette couverture est notamment conforme aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances.

Souscrite auprès de : Liberty Mutual insurance Europe SE, numéro de police : MRCPAT2202410FR00000000061371A00

Garanties

Activités assurées	Montants garantis par sinistre	Montants garantis par année d'assurance
IOBSP	500 000€	800 000€

Partenaires

Nom	Nature	Type d'accord	Type de rémunération
FBS Consulting	Courtier en crédit	Convention	Commission

IMMOBILIER

Agent immobilier

Carte Transaction numéro : CPI 2501202200000010, Besançon.

Pas de détention de fonds

L'activité est contrôlable par la DGCCRF.

Responsabilité civile professionnelle

Votre conseiller dispose, conformément à la loi et aux codes de bonne conduite de la CNCEF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle couvrant ses diverses activités. Cette couverture est notamment conforme aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances.

Souscrite auprès de : Liberty Mutual insurance Europe SE, numéro de police : MRCPAT2202410FR00000000061371A00

Garanties financières

Activités assurées	Montants garantis par sinistre	Montants garantis par année d'assurance
Transaction	600 000€	600 000€

Partenaires

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
Allora	Agence immobilière	Convention de partenariat	Commission
Attentif LMNP	Agence immobilière	Convention de partenariat	Commission
Brick me up	Agence immobilière	Convention de partenariat	Commission
Colocatore - Finvest	Société de conseil en investissement immobilier	Contrat d'intermédiation	Commission
Expat Immo	Agence immobilière	Convention de partenariat	Commission
Forsis	Agence immobilière	Mandataire	Commission
Greenliving	Agence immobilière	Convention de partenariat	Commission
Histoire et Patrimoine	Promoteur	Convention de partenariat	Commission

DURABILITÉ

Notre cabinet est susceptible de vous proposer des instruments financiers prenant en compte les facteurs de durabilité.

Cette prise en compte peut porter sur les axes ci-dessous :

- Analyse de la proportion de l'investissement investi dans des activités considérées comme durables sur le plan environnemental par la classification européenne Taxonomie (autrement dit aligné à Taxonomie),
- Analyse de la proportion de l'investissement investi dans des « investissements durables » au sens du règlement SFDR,
- Prise en compte des « principales incidences négatives » dans l'analyse des produits conseillés.

MÉDIATEURS

Saisir un médiateur :

Pour les activités de CIF

Mme Marielle Cohen-Branche,
Médiateur de l'AMF Autorité des Marchés Financiers
17, place de la Bourse
75082 Paris cedex 02
Site internet : www.amf-france.org

Pour les activités d'assurance

La Médiation de l'Assurance
TSA 50110
75441PARIS CEDEX 09
Site internet : www.mediation-assurance.org

Pour les activités d'IOBSP et Immobilières

CNPM Médiation 27 avenue de la Libération
42400 SAINT-CHAMOND
Site internet : www.cnpm-mediation.org

RÉMUNÉRATION

La société se rémunère par la mise en place d'honoraires lors de :

- la rédaction du recueil d'adéquation ;
- l'accompagnement en investissement immobilier (hors périmètre carte T et hors intermédiation) ;
- la mise en place d'un contrat d'assurance de prêt immobilier ;
- l'explication de conseils fiscaux émis par un comptable
- l'élaboration d'une optimisation successorale
- d'autres sujets liés aux investissements, à la fiscalité...

Mention des différents tarifs et honoraires pratiqués :

Honoraire de conseil global et stratégie patrimoniale : à partir de 358€TTC

Comparaison de fiscalité immobilière : 390€TTC

Accompagnement de stratégie immobilière :

- 900€TTC pour un appartement dans l'ancien
- 1500€TTC pour un appartement dans le neuf
- 2500€TTC pour un immeuble de rapport

Analyse successorale : à partir de 890€ TTC

Crédit immobilier, SCPI, RAC... : à partir de 1290€ TTC

Autres prestations sur devis.

Prestation de services à la personne éligible au crédit d'impôts

LAFIOPS-SDP est membre d'une coopérative de Services à la Personne, Hexa-coop déclarée par l'Etat sous le numéro SAP 834 225 096 et vous permet à ce titre de bénéficier de 50% de crédit d'impôt sur tous les montants facturés selon l'article 199 sexdecies du Code Général des impôts.

Les prestations éligibles à ce crédit d'impôt vous seront précisées dans votre lettre de mission.

La communauté militaire et de défense bénéficie d'un abattement de 50% sur les honoraires.

Dans le cas d'un conseil CIF dit non-indépendant, ou d'un acte d'intermédiation, d'une solution d'épargne ou d'investissement, le conseiller sera rémunéré par une fraction des frais initialement prélevés par le promoteur du produit et/ou les intermédiaires intercalés et peut demander en plus un honoraire au client.

Dans le cas d'un conseil en investissement financier fourni de manière non-indépendante, votre conseiller peut conserver les commissions. Dans ce cadre le conseiller évalue un éventail suffisant d'instruments financiers émis par une entité avec laquelle le conseiller entretient des relations étroites pouvant prendre la forme de liens capitalistiques, économiques ou contractuels.

Le conseiller peut également recevoir de la part des partenaires des avantages en natures de diverses formes (formations, repas, activités...)

MÉTHODES DE COMMUNICATION

Nous privilégions une communication fluide et flexible afin de répondre au mieux aux besoins de nos clients. À cette fin, nous sommes disponibles via plusieurs canaux de communication, notamment :

- **Email**
- **Téléphone**
- **SMS**
- **Visio**
- **Toute autre application que le client jugera utile en fonction de ses obligations professionnelles**

En acceptant de travailler avec nous, le client accepte également de recevoir des newsletters. Conformément au RGPD, il aura la possibilité de se désinscrire de manière simple.

De plus, le client consent à recevoir des emails informatifs relatifs aux sujets que nous aurons traités ensemble, afin de rester informé des développements pertinents et des opportunités pouvant être bénéfiques à notre collaboration.

RÉCLAMATIONS

TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

(Article 325-23 du RGAMF et Instruction AMF n° 2012-07 du 13/07/2012 - MAJ 24/04/2013, 20/11/2013 et 17/10/2014 et 12/12/2016 avec effet au 01/05/2017)

MODALITES DE SAISINE DE L'ENTREPRISE

Pour toute réclamation votre conseiller peut être contacté selon les modalités suivantes :

Par courrier : 748 chemin du Quintin 13300 Salon de Provence

Par tel : 06 35 40 68 51

Par mail : pierre.cherriere@lafiofs.fr

Traitement des réclamations :

Votre Conseiller s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :

- Dix jours ouvrables maximum à compter de la réception de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai ;
- Deux mois maximums entre la date de réception de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

RGPD

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par M CHERRIERE Pierre-Jérôme pour la réalisation du conseil et de l'accompagnement.

Elles sont conservées pendant 5 ans et sont destinées à la société LAFIOPS et aux sociétés partenaires dans le cadre des placements effectués.

Conformément à la loi « *informatique et libertés* », vous pouvez exercer votre droit d'accès, d'opposition et de portabilité des données vous concernant et les faire rectifier en contactant : pierre.cherriere@lafiofs.fr ou par téléphone au 06 35 40 68 51

Vous pouvez également introduire une réclamation au sujet du traitement de vos données auprès de la CNIL.

DATE ET SIGNATURE

Rédigé en deux exemplaires dont l'un a été remis au client

Le Client

Fait à :

Date :

Signature :

Le Conseiller

Fait à :

Date :

Signature :